

Réf: Dossier N° 121516

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « JSA-ECOMOBILITE ELECTRIQUE »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY Angré Sicogi  
non loin du 22ème Arrondissement, Lot 885, Ilot F

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/06/2022, et enregistrés au CEPICI le 30/06/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « JSA-ECOMOBILITE ELECTRIQUE »

Objet : Commercialisation d'engins électriques,  
Commercialisation de bornes électriques, Distribution,  
Installation et Maintenance de bornes et de tous types  
d'appareils électriques, Efficacité énergétique, Energie  
renouvelable, SAV, Services divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY Angré Sicogi  
non loin du 22ème Arrondissement, Lot 885, Ilot F

Dirigeant(s) : M ALLOUCO ABOLE PACOME ARMEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-05940 du 04/07/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°29759/GTCA/RC/2022 du 04/07/2022

